Droit à l'alimentation :

Pourquoi remédier à la précarité alimentaire est une urgence sociale, sanitaire et écologique

Février 2022
Greenpeace France

Contact presse :
Mélanie Veillaux
melanie.veillaux@greenpeace.org
06 42 64 83 76

GREENPEACE

Sommaire

Sommaire 2

L'alimentation, un droit essentiel 3

La sécurité sociale de l'alimentation 5

Des repas sains et écologiques dans les lieux de restauration de l'enseignement supérieur 7

Une campagne à 360° 8

L'alimentation, un droit essentiel

L'alimentation, comme la santé, n'est pas une marchandise comme les autres. Elle constitue un lien fort entre la terre, les humains et nos sociétés. Une alimentation choisie, de qualité, saine pour soi et pour la planète doit être accessible à toutes et tous, quel que soit son pouvoir d'achat : **le droit à l'alimentation[1] est un droit fondamental**.

Pourtant, **ce droit est loin d'être respecté** et pas seulement dans les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. En France, 6e puissance économique mondiale, plus de sept millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire à la rentrée 2020[2]. Faute de budget, elles n'ont pas la possibilité de se nourrir dignement, en quantité suffisante et de manière adaptée à leurs besoins nutritionnels et leurs convictions personnelles.

Cette précarité alimentaire frappe notamment les plus jeunes, étudiant·es ou non, qui représentent 50% des bénéficiaires des repas servis par Les Restos du cœur. La crise liée à l'épidémie de covid-19 a renforcé et rendu davantage visible cette extrême précarité : les images d'étudiants et d'étudiantes en file devant les lieux de distribution d'aides alimentaires ont considérablement marqué les esprits.

Par ailleurs, les agricultrices et agriculteurs qui produisent notre alimentation, partout dans le monde, peinent à vivre dignement de leur activité : ils sont poussés dans une course effrénée à l'agrandissement, à la surproduction et au surendettement. Pour beaucoup d'entre eux, **les agriculteurs français n'ont pas les moyens pour engager la transition vers un système agricole et alimentaire local, écologique et démocratique**, essentiel à la lutte contre le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité.

[1] Selon Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation : "*Le droit à l'alimentation est un droit de l'homme reconnu par le droit international qui protège le droit de chaque être humain à se nourrir dans la dignité, que ce soit en produisant lui-même son alimentation ou en l'achetant*.". Source : http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation

[2] Chiffre avancé par exemple par Anne Solmon. L'INSEE-DREES parle de hausse de 10,5% entre 2019-2020 - soit, a minima 6,1 millions.

Remédier à la précarité alimentaire est une urgence sociale, sanitaire et écologique

"***Garantir le droit à l'alimentation est un enjeu moral, social et écologique majeur, dont les pouvoirs publics doivent se saisir immédiatement***, explique Laure Ducos, chargée de campagne Alimentation à Greenpeace France. *Donner à chaque personne les moyens de manger à sa faim des produits sains et écologiques, c'est garantir à tous le respect de l'un des droits humains les plus fondamentaux, mais c'est aussi assurer à l'agriculture locale et écologique des débouchés favorisant des activités agricoles vertueuses sur l'ensemble du territoire français.*"

Des solutions concrètes émergent pour faire respecter ce droit à l'alimentation

Pour remédier à la précarité alimentaire, Greenpeace France demande aux responsables politiques de se saisir de cette question de toute urgence. **Deux mesures fortes et structurantes s'imposent aujourd'hui au sein des débats scientifiques, politiques et associatifs relatifs au droit à l'alimentation, et doivent être discutées de manière prioritaire par l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle** :

- Pour les étudiants et les étudiantes spécifiquement : **l'accès à des menus écologiques et sains[3] au tarif de 1 euro** dans les lieux de restauration de l'enseignement supérieur.
- Pour l'ensemble de la population : le développement **d'une sécurité sociale de l'alimentation.** Tout comme la santé individuelle est prise en charge de façon collective, la sécurité sociale de l'alimentation donnerait à chaque personne la possibilité de s'acheter, grâce à une allocation de 150 euros par mois, des produits alimentaires dits "conventionnés". Le but : donner à chacun et à chacune les moyens économiques de se nourrir avec des produits alimentaires sains et durables.

[3] Par menus équilibrés, sains et écologiques, Greenpeace entend des menus cuisinés à partir d'un maximum de produits frais et de saison, à dominante végétale, biologiques et locaux, sans produits ultratransformés ni additifs dangereux pour la santé et issus du commerce équitable.

Afin que ces deux mesures soient mises en place de façon concrète et effective dans les meilleurs délais, plusieurs organisations paysannes, environnementales et étudiantes[4], dont Greenpeace France, lancent ensemble une pétition : "Stop à la faim du mois".

La sécurité sociale de l'alimentation : une mesure capable de transformer notre système alimentaire

Tout comme la santé individuelle est prise en charge de façon collective, **la sécurité sociale de l'alimentation donnerait à chaque personne la possibilité de s'acheter des produits alimentaires dits « conventionnés », sains et issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement**, à hauteur d'une certaine somme donnée par l'Etat et renouvelée chaque mois.

Le collectif pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), un collectif d'organisations paysannes et citoyennes soutenu par une large coalition d'acteurs, propose **une modalité de mise en œuvre reposant sur trois piliers : son caractère universel, son caractère démocratique et un financement par la cotisation sociale.** Ainsi, chacun·e pourrait disposer de 150 euros par mois[5] pour acheter des produits dont le conventionnement serait décidé démocratiquement.

Cette somme, associée au caractère démocratique du dispositif, permettrait de donner à chacun et chacune l'accès à une alimentation choisie et de qualité. La sécurité sociale

[4] Organisations signataires (au 24/02/22) : L'Alternative, Les amis de la Conf*, Réseau CIVAM*, Crisalim, Déclic, FAGE, Greenpeace France, ISF-Agrista*, Let's Food, RESES, Sillage, Solidaires étudiant-e-s, UNEF, VRAC.
[5] Montant estimé de l'allocation alimentaire qui permettrait de vivre dignement. Le panier alimentaire moyen en France est de 225 euros par mois et par personne.

de l'alimentation pourrait donc constituer une mesure sociale très forte. Les bénéfices, qui demandent à être précisés en fonction du niveau d'ambition avec lequel la mesure serait mise en œuvre, pourraient participer à **une transformation radicale de notre système alimentaire, en rendant accessibles des aliments locaux, produits dans des conditions sociales et environnementales vertueuses.** Un tel dispositif pourrait également contribuer à enrayer l'industrialisation de notre système agricole, qui pousse les agriculteurs et les agricultrices, toujours moins nombreux, à s'endetter, accroît leur désarroi, saccage l'environnement et pose des problèmes de santé publique.

Le collectif SSA estime que la mesure, telle qu'elle est imaginée par les organisations membres, coûterait 120 milliards d'euros par an[6], soit deux fois moins que le montant de la branche médicale de la sécurité sociale. Le collectif SSA affirme également qu'un tel dispositif, s'il est bien appliqué et qu'il permet à la population de consommer plus sainement, pourrait **contribuer à réduire les externalités négatives de notre modèle agroalimentaire et de la précarité alimentaire :** diminution des maladies imputables à la malnutrition, à la malbouffe et à l'usage d'intrants de synthèse en agriculture, diminution de la pollution des eaux et des sols, etc. Ces externalités présentant un coût certain en matière de santé publique[7], leur réduction pourrait permettre de réaliser des économies et compenser ainsi une partie des coûts dus à l'implantation de la SSA. Notre agriculture serait alors plus résiliente et créatrice de davantage de richesses. Tout un modèle économique et social serait ainsi positivement transformé par la sécurité sociale de l'alimentation.

[6] Voir la boîte à questions du collectif SSA : https://securite-sociale-alimentation.org/outils-pedagogiques/la-boite-a-questions/ Ce ne serait pas une dépense entièrement nouvelle, puisque les Français.es dépensent en moyenne en 225 euros par mois et par personne pour s'alimenter, et que chaque individu retrouverait tout ou partie des cotisations attribuées à la SSA dans sa carte alimentation de 150 euros.

[7] Voir le rapport du sénat sur l'alimentation durable. http://www.senat.fr/rap/r19-476/r19-4769.html

Des repas sains et écologiques à 1€ dans les lieux de restauration de l'enseignement supérieur

La précarité alimentaire frappe la population étudiante, et ce d'autant plus fortement depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19. En 2019, près de 20% des étudiants et étudiantes vivaient sous le seuil de pauvreté. Une étude réalisée en 2021 a montré qu'environ la moitié d'entre eux sautaient des repas pour des raisons économiques. Le constat est donc sans appel : **une grande partie des jeunes qui étudient n'ont pas les moyens de s'alimenter d'une façon digne, à la fois suffisante, saine et durable.** Cette situation épouvantable sur le plan social mais aussi écologique n'a que trop duré : il est urgent d'y remédier.

Pour cela, il faut rendre accessibles des repas équilibrés, sains et durables à un euro à l'ensemble des étudiant·es dans les lieux de restauration de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, formations spécialisées...). Par menus équilibrés, sains et écologiques, Greenpeace entend des menus cuisinés à partir d'un maximum de produits frais et de saison, à dominante végétale, biologiques et locaux, issus du commerce équitable et sans produits ultratransformés ni additifs dangereux pour la santé.

Le gouvernement a déjà mis en place une telle tarification pour les restaurants universitaires lors du début de la crise sanitaire, mais aujourd'hui, cette tarification n'est accessible qu'aux étudiant·es boursiers. De plus, certains CROUS l'ont abandonnée après avoir constaté le manque de budget (qui avait aussi entraîné le recours à des emplois précaires et une diminution de la qualité des repas servis). **Il est donc essentiel que cette mesure soit mise en œuvre grâce un fond de l'Etat suffisant** et non sur les budgets des seuls CROUS afin qu'elle ne se fasse pas au détriment d'autres enjeux et qu'elle soit pérenne.

Cette mesure répondrait en partie aux graves difficultés financières rencontrées par les étudiant·es. Mais ces repas ne doivent pas seulement être accessibles : **ils doivent aussi être sains, écologiques et permettre aux agriculteurs concernés de vivre dignement de leur métier.** En ce sens, des progrès ont déjà été réalisés. En effet, la loi[8] a intégré un certain nombre d'avancées, comme l'obligation, pour la restauration scolaire et universitaire de proposer des menus végétariens[9] et l'introduction de 50% de produits durables et de qualité dans les menus[10]. Ces progrès doivent être renforcés : avec près de 70 millions de repas servis chaque année, les restaurants universitaires constituent un potentiel débouché pour les productions agricoles vertueuses, tant sur le plan écologique que social.

Une campagne à 360°

Pour mettre en lumière le sujet du droit à l'alimentation et sensibiliser en particulier les 18-25 ans sur les mesures qui émergent, Greenpeace France a fait appel à l'agence Jellyfish pour concevoir une campagne de communication dédiée.

Grâce à un concept détournant les codes des startups food, **Survifood, un service de livraison de plats immangeables, Greenpeace interpelle les jeunes Françaises et Français pendant la campagne présidentielle.** Survifood est en réalité un miroir grossissant, le reflet du quotidien d'une partie de la jeunesse en France qui ne mange pas à sa faim - et souvent mal.

- Voir la vidéo de lancement **"Survifood : la startup de demain"** sur Facebook, Instagram, Tik Tok et YouTube.
- Voir la vidéo de **Jhon Rachid** sur Tik Tok et Instagram.
- Voir la vidéo de **témoignages d'étudiants** sur Twitter et Instagram.
- Voir la vidéo de l'**Ami des lobbies** sur You Tube.

Par ailleurs, **Greenpeace va organiser en mars et avril des événements** (conférences, projection-débat, café citoyen, stands informatifs...) dans plusieurs villes en France pour entamer le débat sur ces deux mesures.

[8] Lois n°2018-938 (loi EGAlim) et 2021-1104 (loi Climat)

[9] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924#:~:text=LOI%20n%C2%B0%202021%2D1104,ses%20effets%20(1)%20%2D%20L%C3%A9gifrance

[10] https://agriculture.gouv.fr/50-de-produits-bio-de-qualite-et-durables-dans-la-restauration-collective-horizon-2022